

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 24 avril 2026
Délibération n°2026-29**

L'an deux mille vingt six, le 24 avril, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOI et Gilles TRONCHON

Procurations : Jean-Christophe PRORIOI à Romain PRADE et Gilles TRONCHON à Gilles KACZMAREK

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 10 avril 2026.

Objet : Vote du budget annexe : Maison partagée.

Le maire présente au Conseil Municipal le budget annexe pour la maison partagée pour l'année 2026 et invite chacun à s'exprimer.

Le Maire précise donc que le budget voté fait apparaître un montant en investissement de 80 700.44 € et en fonctionnement de 56 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le budget présenté.

La secrétaire,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 29 AVR. 2026
et publication le 29 AVR. 2026